

## Déclaration des performances

N° 1

**1. Code d'identification unique du produit type:**

*Néophalte*

**2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:**

*NC10, NC10R, NC15, NC15R, NC17, NC20, NC20R, NC21G, NC25, NC26G, NT10, NT11G, NT15, NT17, NT20, NT20R, NT21G, NT25, NT25R, NT26G, NT27, NT40*

**3. Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:**

*Asphalte coulé routier*

**4. Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5 :**

*SMAC SA  
40 rue Fanfan la Tulipe  
92653 Boulogne-Billancourt Cedex*

**5. Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2 :**

*Non applicable*

**6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V :**

*Système 2+*

**7. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :**

*EN 13108-6*

*L'AFNOR Certification (organisme notifié n°0333) a réalisé selon le système d'attestation de conformité 2+ :*

- *une inspection initiale des lieux de production et de la maîtrise de la production des mélanges bitumineux ;*
- *une surveillance, une évaluation et une appréciation permanentes de la maîtrise de la production des mélanges bitumineux ;*

*et a délivré les certificats de conformité du contrôle de la production en usine.*

**8. Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction pour lequel une évaluation technique européenne a été délivrée :**

*Non applicable*

**9. Performances déclarées**

<i>Caractéristiques essentielles</i>	<i>Performances</i>	<i>Spécification technique harmonisée</i>
Teneur en liant	TL <sub>min6,0</sub> (> 6,0 %)	EN 13108-6 : 2006
Température du mélange	NPD	
Granularité	NPD	
Indentation	NPD	
Résistance à l'abrasion par pneumatiques à crampons	NPD	
Comportement au feu	NPD	
Substances dangereuses	NPD	
Durabilité des caractéristiques ci-dessus par rapport au vieillissement, à la corrosion atmosphérique, à l'oxydation, à l'usure, au désenrobage, aux produits chimiques, à l'usure par pneumatique à crampons, à l'arrachement, etc., selon le cas	NPD	

*NPD : Performance Non Déterminée*

**10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.**

*La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 4.*

*Signé pour le fabricant et en son nom par :*

*M. Dominique ROYER, Directeur Technique  
A Boulogne-Billancourt, le 25 juin 2014*

